

Compte-Rendu du Comité Social d'Administration Local (reconvoqué) du 14 Mars 2024 reporté le Mardi 26 Mars 2024

Bilan de l'exécution budgétaire 2023 et présentation du budget 2024 (information)

L'exécution budgétaire 2023 a été maîtrisée par la DRFiP 59. Une part importante des dépenses concerne l'immobilier (NRP et multiples déménagements/restructurations dans notre département).

Les nombreux chantiers engagés par la DRFiP ont représenté et représentent encore un travail conséquent pour la Division Immobilière.

Suite aux annonces gouvernementales d'économies budgétaires de plus de 10 milliards d'euros, la DRFiP 59 n'a pas été en capacité de nous en présenter l'impact de ces économies sur le budget 2024. Solidaires Finances Publiques 59 a donc refusé de discuter du budget 2024 et a demandé une nouvelle présentation quand il sera véritablement finalisé.

Fin de la sectorisation des EDR (avis)

La DRFiP 59 nous présente la fin de la sectorisation des EDR en indiquant que « la situation de 2024 ne correspond plus aux règles de 2014 ». Or, cette situation résulte de décisions prises par la direction elle-même : mise en place du NRP, fermeture du CPS relais, lignes directrices de gestion et affectation au département. Solidaires Finances Publiques a toujours voté contre toutes ces restructurations.

Rappelons qu'à l'origine les EDR étaient destinés à faire face ponctuellement à des missions spécifiques à un moment précis dans un service. Il n'a jamais été question de remplacer de façon permanente des collègues. Il n'est cependant pas rare d'avoir des EDR qui restent sur un poste pendant des mois voire des années.

La fin de la sectorisation coïncide avec la montée en puissance du travail à distance des EDR. En parallèle ce sont les ALD qui se voient transformés en EDR « gratuit » puisqu'on ne leur octroie ni NBI ni remboursement de frais.

Le sens même de l'EDR est galvaudé.

La Direction a affirmé qu'elle ferait preuve de « bon sens » afin de ne pas les envoyer à l'autre bout du département sans leur accord.

Solidaires Finances Publiques 59 a soulevé la difficulté et la limite du travail à distance. En effet, de plus en plus d'EDR se voient exclusivement confier du travail à distance, pourtant, certaines tâches ne peuvent pas être faites en distanciel. De plus, cette pratique éloigne les collègues EDR des différents services et limite la mutualisation de leurs connaissances. Ils n'ont plus la possibilité de former les collègues sur place, ce qui était souvent le cas du fait de leur expérience.

La perspective de réaliser des économies budgétaires ne doit pas se faire au détriment des agents (EDR ou sur poste).

Concernant la pérennité de l'EDR, la Direction a été claire sur le sujet : il n'y aura aucun recrutement d'EDR à l'avenir et les suppressions d'emplois se feront au fur et à mesure des départs naturels (mutation, concours, départ en retraite).

Sur chaque projet de restructuration, sur chaque service en difficulté, la Direction ne cesse de nous répondre EDR alors même que son objectif est de diminuer petit à petit son effectif... Sur ce sujet le président du CSAL se satisfait d'être « le département bénéficiant du plus grand ombre d'EDR » et qu'il est « même étonné que la centrale ne nous ait pas encore donné d'instruction pour réduire cette équipe ».

Solidaires Finances Publiques a voté contre.

Projet Agathe (information)

Il s'agit d'un petit « collecteur » qui va être déployé sur tous les postes informatiques. Le but de ce projet est de mesurer le trafic et l'expérience utilisateur en vue d'améliorer les dispositifs informatiques. Il y a déjà eu un test sur un petit nombre d'utilisateurs permettant de s'assurer que le « collecteur » fonctionne. Le résultat du test est concluant.

Le projet est louable, encore faut-il que cet état des lieux débouche sur des mesures concrètes et ne finisse pas « dans un placard ».

Horaires d'ouverture au public – Maison De l'État d'Avesnes-sur-Helpe (avis)

La DRFiP indique que la maison de l'État est en réalité une petite Cité Administrative ce qui implique une harmonisation des horaires des différentes administrations.

En fonction des « contraintes » de l'ensemble des occupants, les horaires d'ouverture de cette structure ont été fixés à 9h-12h30 au lieu de 9h30-12h30.

Ce point est soumis au vote des représentants du personnel siégeant en CSAL.

Pourtant, un communiqué de presse a été fait par la Préfecture dès le 4 mars 2024 annonçant ces horaires d'ouvertures soit 10 jours avant la 1^{er} convocation du CSAL. Encore une belle démonstration de l'état du dialogue social à la DRFiP 59 !

Solidaires Finances Publiques 59 a voté contre.

Sur ce même sujet de la Maison d'État d'Avesnes, Solidaires Finances Publiques 59 a relevé plusieurs problématiques notamment dues à l'accueil conjoint avec la préfecture. En effet, il n'y a, actuellement, aucune confidentialité, aucun marquage au sol, pas de GFA, pas de vigile et surtout un espace d'accueil sous dimensionné.

La Direction partage notre analyse concernant l'accueil, tout en indiquant que des mesures ont été prises afin d'en améliorer les conditions.

Un vigile est annoncé le temps de la « campagne IR » ; il devra néanmoins partager l'espace réduit de l'accueil avec les usagers.

Solidaires Finances Publiques 59 a insisté sur le fait qu'il était absolument nécessaire de conserver ce vigile l'après-midi pour la gestion de l'accueil sur rendez-vous et pour pallier les potentiels conflits d'usagers se déplaçant l'après-midi.

L'Administration n'est pas fermée à cette proposition ; une demande va être faite à la préfecture pour conserver et cofinancer le vigile l'après-midi.

Questions diverses

SGC d'Orchies :

- Sur les modalités d'accès au tiers lieu pour y télétravailler ou travailler à distance : une communication va être réeffectuée auprès des agents.

- La sonnette ne fonctionne pas, le portillon d'accès au parking ne fonctionne pas : l'installation nécessite de percer la façade ce qui relève de la bonne volonté du bailleur (tout comme la réparation du portillon du parking). Ce ne sera, a priori, pas effectué immédiatement.

- L'installation du 2eme poste de travail à l'accueil qui avait été annoncé n'est toujours pas effective : le câblage est néanmoins en cours de réalisation.

- la climatisation réversible doit faire l'objet d'un réglage pour éviter que de l'air froid ne soit envoyé sur les agents : le réglage a été effectué et une formation sur le réglage du thermostat va être dispensée.

La nouvelle Cité Marianne lilloise.

- pour la restauration : après des multiples relances des organisations syndicales, l'Administration prévoit la mise en place de tickets restaurant pour les services rejoignant la nouvelle cité avant la mise en place du restaurant inter-administration. Il faut cependant une durée minimale de 1 mois sans système de restauration collectif pour pouvoir en bénéficier. Les agents amenés à rejoindre la nouvelle cité après le 3 mai, ne pourraient donc pas en bénéficier (date d'ouverture du restaurant fixée, à ce stade, au 3 juin). Il est totalement impensable et inadmissible de ne pas en faire bénéficier tous les agents. Il est grand temps que l'administration apprenne à faire preuve de souplesse, surtout lorsqu'elle est à l'origine des difficultés rencontrées par les agents. Solidaires Finances Publiques 59 a exigé la mise en place des tickets restaurant pour tous les services devant rejoindre la cité Marianne avant la mise en place de la restauration collective sans distinction de durée.

- Solidaires Finances Publiques 59 après multiples interventions, a obtenu la prise en charge à 75 % de l'abonnement pour les transports en commun des collègues (25 à l'heure actuelle) attributaires d'une place de parking à l'INSEE qui devront rejoindre la cité Marianne.

- Sur l'absence de chemin de fuite au niveau des box d'accueil : ils seront sécurisés pour protéger nos collègues mais toujours sans chemin de fuite.

- Places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) : Pour l'ensemble des administrations implantées, 15 places PMR sont prévues, dont 10 dans le « silo » complétées de 22 places « semi » PMR (*pas pour des fauteuils*) réparties sur tout le site.

Solidaires Finances Publiques 59 s'est indigné des conditions d'accueil des agents à mobilité réduite au sein de la nouvelle cité. En effet, rien n'est prévu pour faciliter l'accès tant au niveau des parkings, des portes, des ascenseurs, de la cantine ou encore des salles de formations. Ce sera donc le parcours du combattant pour les collègues concernés.

- L'accueil de Lille Amendes et le transfert de l'accueil-caisse à Kennedy : La Direction a estimé les flux d'encaissements à 5 encaissements par jour, ce qui paraît « supportable », selon eux. Cependant, le nombre de visiteurs/visiteuses est en réalité plus important et l'accueil-caisse de Kennedy n'est pas prévu pour absorber un tel flux. Un point sur le sujet sera effectué à un prochain CSAL.

- La DGFIP gèrera son propre courrier. L'adresse de la Cité fera aboutir les enveloppes sur le site de Kennedy. Les SERCO les achemineront ensuite à la cité Marianne. La répartition vers les services par le Serco n'est pas encore décidée.

- Alarme : principe de mettre nos locaux (informatiques entre autre) sous alarme. Les locaux de la DGFIP seront sécurisés indépendamment du passage des agents sécurité de la cité.

Maison d'État d'Avesnes sur Helpe

- Nous avons déjà soulevé le problème lors de la visite avant l'installation des agents concernant la marche au rez-de-chaussé dans l'espace agent de l'accueil, qui ne permet pas l'accès aux agents à mobilité réduite et constitue un risque potentiel de chute. Aucune solution n'est apportée hormis un marquage au sol.

- Lors de notre visite nous avons émis de grosses réserves concernant le système d'échange de chaleur passive, le "free-cooling". D'ores et déjà, des différences notables de température entre les bureaux selon l'exposition dans la journée sont constatées. Les agents ont déjà subi 16 degrés dans un bureau et la température atteint parfois péniblement 18 degrés en moyenne dans le reste du bâtiment.

La température n'est qu'un « ressenti » selon l'Administration. Des relevés de températures vont avoir lieu.

Autres sites / questions

- Pour le **dépôt des soldes de congés 2023** (autorisé jusqu'aux vacances de printemps), confirmation de la possibilité d'utiliser les reports jusqu'au 10 mai 2024.
- Les travaux du **SGC de Caudry** sont en cours par l'atelier, en même temps que ceux du **Cateau**.
- Solidaires Finances Publiques a alerté la Direction sur une fuite très conséquente sur un plafond du SIE de Maubeuge.
- Une AG du restaurant de Kennedy était prévue, pour le 8 avril (reportée à une date ultérieure), pour laquelle la présence physique des adhérents est requise. Solidaires Finances publiques 59 a demandé de pouvoir bénéficier de la journée et de frais de déplacement pour participer à l'Assemblée Générale extraordinaire. En instance, l'Administration s'est, en effet, opposée à notre demande d'autoriser le vote par correspondance. La possibilité d'un vote par procuration a été étudié et a donné lieu au décalage de l'AG.
- Solidaires Finances Publiques 59 a soulevé la question **des pauses et du temps passé en accueil physique et téléphonique**. En effet, aucun cadrage, aucune directive n'a été communiquée aux agents concernant l'observation de temps de pause lors des périodes d'accueil. Un dispositif existe néanmoins et est appliqué au sein des Centres de Contact. Il n'a cependant pas été étendu aux accueils téléphoniques et physiques des autres services.
La Direction va refaire le point sur le sujet avec la Division des Particuliers.